



VILLE DE  
FEIGNIES

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Conseil d'Administration du 13 Février 2026

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 059-265902254-20260213-01\_2026\_13\_02-DE



# SOMMAIRE



- PRÉAMBULE	P.3
RÉTROSPECTIVE DES BUDGETS DU CCAS 2023-2025 :	
-SECTION DE FONCTIONNEMENT	
-DÉPENSES	P.4
-RECETTES	P.5
-SECTION D'INVESTISSEMENT	
-DÉPENSES	P.6
-RECETTES	P.6
-SITUATION PAR ACTIONS	P.7
-COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025	P.8
-PERSPECTIVES 2026	P.9-11

# PRÉAMBULE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, pour les CCAS des communes de 3 500 habitants et plus, la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) au sein du Conseil d'Administration dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) permet à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de disposer des éléments nécessaires à la préparation du processus budgétaire et de servir de base au débat.

Il est pris acte de ce débat d'orientations budgétaires par le biais d'une délibération spécifique.

Le CCAS est une institution locale d'action sociale. Il met en place des actions de prévention et de développement social au sein de la commune. Il intervient au titre de l'aide sociale légale, de l'aide sociale facultative et des actions dans le cadre de la Politique de la Ville, dans le souci d'informer et de soutenir des personnes en situation d'handicap, âgées ou des familles en difficultés.

Dans le cadre de l'aide facultative, le CCAS de FEIGNIES a mis en place un certain nombre d'actions dans différents domaines par le biais d'ateliers tels que :

- l'accompagnement vers l'emploi avec les actions Pass-permis, ateliers informatiques et la location de véhicule.
- la créativité (couture, création d'objets, cuisine), évaluation, validation et attestation de compétences fournies aux participant(e)s.
- l'aide aux déplacements intra-muros pour les personnes âgées et handicapées (déplacements essentiellement chez le médecin, pharmacie, courses alimentaires, coiffeur...).
- un Programme de Réussite Éducative et des actions dans le cadre de la Politique de la Ville.
- une épicerie, une laverie et une friperie solidaires.
- un chantier d'insertion au Fort Leveau avec un accompagnement vers l'emploi d'un public en situation de fragilité.

#### 4 domaines d'activités :

- ✓ Espace vert / nettoyage urbain,
- ✓ Bâtiments / bois,
- ✓ Nettoyage des locaux,
- ✓ Gestion textile.

# RÉTROSPECTIVE DU BUDGET DU CCAS 2023-2025

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

		2023	2024	2025
<b>EXERCICES</b>				
011	- CHARGES DE GESTION GENERALE	107 157,96	106 819,75	135 149,05
	Variation	-5,87%	-0,32%	26,52%
012	- CHARGES DE PERSONNEL	683 049,25	731 475,31	785 934,38
	Variation	-0,43%	7,09%	7,45%
65	- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 697,45	25 082,58	21 844,97
	Variation	13,54%	15,60%	-12,91%
67	- CHARGES EXCEPTIONNELLES	800,00	0,00	0,00
	Variation	0,00%	-100,00%	0,00%
68	- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0,00	186,54	0,00
	Variation	0,00%	0,00%	-100,00%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>812 704,66</b>	<b>863 562,18</b>	<b>942 928,40</b>
	Variation	-0,76%	6,26%	9,19%

**Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 80 K€, soit 9,19 % par rapport à 2024.**

- Le **chapitre 011** augmente de 26,52 %, celui-ci comprend des dépenses récurrentes (carburant, téléphone, alimentation pour l'épicerie, etc.) mais aussi des prestations extérieures ateliers parents/enfants, les différentes actions menées comme un été solidaire pour tous, l'assiette santé et les dispositifs d'aide pour les accompagnements des enfants, les fournitures de petit équipement et EPI pour le Fort Leveau. Chaque nouvelle action a un coût et varie ce chapitre.

- Le **chapitre 012** relatif aux charges de personnel fluctue mais s'explique par l'augmentation de la mise à disposition du personnel de la ville (+10 K€), l'augmentation du SMIC avec 2 agents en CDD en plus (35 K€) et l'augmentation des cotisations CNRACL (75 K€).

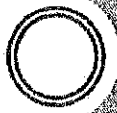
Le nombre d'agents au 31/12/2025 est composé de :

- ✓ 21 contrats aides pour le Fort Leveau
- ✓ 5 CDD (un dispositif de Réussite Educative, un conseiller numérique et trois adjoints d'animation)
- ✓ 4 titulaires à temps complet
- ✓ le reversement pour la mise à disposition du personnel de la ville est de 160 K€ en 2025.

- Le **chapitre 65** reprend les différents secours versés (aide alimentaire, Pass-Permis, amélioration de l'habitat, cartes Sitibus et versement de la prime vélo).

# RÉTROSPECTIVE DU BUDGET DU CCAS 2023-2025

## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Exercice	2023	2024	2025
<b>013 - ATTENUATION DE CHARGES</b>			
	2 955,36	8 999,33	5 953,34
	-30,40%	204,51%	-33,85%
<b>70 - VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES</b>			
	49 695,29	58 314,04	62 232,28
	15,85%	17,34%	6,72%
<b>74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>			
	918 136,97	838 527,62	838 156,56
	15,50%	-8,67%	-0,04%
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			
	2 821,14	3 150,82	3 166,66
	15,38%	11,69%	0,50%
<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
	951,00	0,00	0,00
	-29,95%	-100,00%	0,00%
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>974 559,76</b>	<b>986 997,99</b>	<b>989 568,54</b>
	<b>15,21%</b>	<b>-6,73%</b>	<b>0,06%</b>

Les recettes réelles de fonctionnement sont stables +0,06% par rapport à l'année 2024, suite à une demande moindre de la subvention à la ville.

- Le chapitre 013 comprend les remboursements sur rémunérations des agents non titulaires (CPAM)
- Le chapitre 70 reprend les participations des usagers aux diverses activités mises en place par le CCAS (cartes sibus, épicerie solidaire, navette la vente de mobilier en bois construit en collaboration avec le chantier d'insertion, etc.) mais également la facturation à la ville des prestations réalisées par les agents du chantier d'insertion (41 K€)
- Le chapitre 74 regroupe les aides de l'Etat et du Département pour le chantier d'insertion 399 K€, les subventions pour le financement d'un conseiller numérique de 30 K€, le Pass-permis de 10K€, un été solidaire pour tous de 9 K€, l'assiette santé de 7,5 K€, la découverte de la montagne pour 16 K€, le PRE coordination et les actions 47 K€ et la Ville 300 K€
- Le produit des fermages est imputé au chapitre 75



# RÉTROSPECTIVE DU BUDGET DU CCAS 2023-2025

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Les dépenses d'investissement (59 K€) concernent les achats :

- Du matériel et de l'outillage pour le Fort Leveau avec transporteur à roue, extracteur à poussières, une scie à ruban (etc.) pour 8,8 K€.

- Pour faire suite aux travaux des coursives et de la place au 8 mai l'aménagement de l'épicerie Solidaire pour 12,8 K€ ainsi que l'achat d'un véhicule frigorifique pour 35 K€ et l'aménagement de la Frip'lav pour 2,7 K€.

### Les recettes d'investissement (87 K€) proviennent :

- des excédents des années précédentes, 58 K€
- Des amortissements pour 25 K€ au chapitre 0410
- Du FCTVA pour 3,8 K€

EXERCICE		2023	2024	2025
2158	- AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNI	18 434,11	8 905,50	3 575,39
21828	- AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00		35 000,00
21838	- AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	279,95		
21848	- AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	5 001,60	3 632,11	5 949,44
2188	- AUTRES	0,00	6 412,71	14 884,10
Total : 21	- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 715,66	18 950,32	59 408,93
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>23 715,66</b>	<b>18 950,32</b>	<b>59 408,93</b>
001	- RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	48 532,50	53 714,95	58 126,05
Total : 001	- RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	48 532,50	53 714,95	58 126,05
2118	- AUTRES TERRAINS			
192	- PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00		
2805	- CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDES,	360,00		
28158	- AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNI	5 457,77	7 302,65	10 669,10
281828	- AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	6 079,22	6 079,22	6 079,22
281838	- AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3 430,98	3 710,93	3 430,93
281848	- AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	532,25	1 014,37	1 377,58
28188	- AUTRES	3 409,42	1 857,63	3 471,99
Total : 040	- OPÉ D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	19 269,64	19 964,80	25 028,81
10222	- F.C.T.V.A.	9 928,47	3 696,62	3 890,31
1068	- EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	0,00		
Total : 10	- DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	9 928,47	3 696,62	3 890,31
1318	- SUBVENTIONS AUTRES	0,00	0,00	0,00
Total : 13	- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>77 730,61</b>	<b>77 376,37</b>	<b>87 045,17</b>

# Dépenses par actions - 2025

Ce tableau présente les dépenses réelles (salaires inclus) par actions

Section / Chapitre	21 - CCAS	22 - CCAS- PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE - PRE	23 - CCAS- EPICERIE SOLIDAIRE	24 - CCAS- FORT DE LEVEAU	25 - CCAS- ATELIER COUTURE- DECORATION- CUISINE	26 - CCAS- NAVETTE MUNICIPALE	27 - CCAS- ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI	28 - FRIP'LAV	29 - PASS-PERMISS	31 - ASSIETTE SANTE
<b>FONCTIONNEMENT</b>										
011 - Charges de gestion générale	28 658,31	21 384,41	29 925,15	32 886,70	1 880,22	3 879,24	11 520,00	20,36		4 994,66
012 - Charges de personnel	247 713,70	25 106,38	7 331,53	450 720,53	10 961,69	18 896,52		25 204,03		
65 - Autres charges de gestion courante	10 844,97		0,00						11 000,00	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>287 216,98</b>	<b>46 490,79</b>	<b>37 256,68</b>	<b>483 607,23</b>	<b>12 841,91</b>	<b>22 775,76</b>	<b>11 520,00</b>	<b>25 224,39</b>	<b>11 000,00</b>	<b>4 994,66</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>										
21 - Immobilisations corporelles			47 816,97	8 876,58				2 715,38		
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 816,97</b>	<b>8 876,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 715,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>287 216,98</b>	<b>46 490,79</b>	<b>85 073,65</b>	<b>492 483,81</b>	<b>12 841,91</b>	<b>22 775,76</b>	<b>11 520,00</b>	<b>27 939,77</b>	<b>11 000,00</b>	<b>4 994,66</b>



# Compte Financier unique 2025

	2025		2025	
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES DE GESTION GENERALE	135 149,05		
012	CHARGES DE PERSONNEL	785 934,38		
013	ATTENUATION DE CHARGES		5 953,34	
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			300,00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	25 028,81	300,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			3 890,31
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			59 408,93
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 844,97		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE DIVERS		62 232,28	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		838 156,56	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		3 166,66	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROV.		186,54	
	<b>TOTAUX</b>	<b>967 957,21</b>	<b>909 995,38</b>	<b>59 708,93</b>
				<b>28 919,12</b>
<b>SOLDE DE L'ANNEE</b>				
		-57 961,83		-30 789,81
<b>RESULTAT NET</b>				
			206 536,34	58 126,05
<b>RESULTAT QUINQUENAL</b>				
		147 573,51		27 336,24
<b>RESILIES A REALISER</b>				
			2 180,99	
<b>RESULTAT GLOBAL (après affectation des réserves à réaliser)</b>				
		147 573,51		25 165,25
<b>RESULTAT NET GLOBAL</b>				
			172 726,78	
				<b>8</b>

# PERSPECTIVES 2026

Le CCAS de Feignies intègre la direction des Solidarités, du pôle Éducation Citoyenneté et Solidarités de la commune. En 2026, les actions en place seront poursuivies. Elles se déclinent suivant différentes thématiques et sont des étapes du parcours de vie des usagers accompagnés.

## L'action sociale, aides légales et facultatives

En 2026, nous prendrons en compte l'évolution des besoins sociaux en poursuivant l'accompagnement des plus fragiles et notamment en développant des ateliers pour accompagner les finésiens, notamment sur les économies d'énergies.

Par ailleurs, nous poursuivons dans le cadre de la politique de la ville, nos actions : un été solidaire pour tous ainsi que l'assiette santé et la mise en place sur 2026 de nouvelles actions, projet découverte de la montagne et d'un atelier répar'acteur afin de valoriser l'économie circulaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, le CCAS de Feignies propose un dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou non, particulièrement adapté à la topographie du territoire.

## Le CCAS de Feignies porte également trois structures solidaires

### - Une épicerie solidaire :

En 2026, nous poursuivons notre partenariat avec les grandes surfaces pour la récupération des invendus, (dates courtes, emballages abîmés, fruits et légumes avancés). L'épicerie est maintenant équipée d'un véhicule frigorifique afin de transporter divers produits et respecter la chaîne du froid.

### - La friperie et la laverie :

En 2025, les deux structures se sont réunies dans un même local avec la mise en place du service repassage.

# PERSPECTIVES 2026

## L'Accompagnement à l'emploi :

Chantier d'insertion, outil essentiel d'accompagnement au retour à l'emploi, nous avons ouvert deux postes en juin 2022 dédiés à la couture retouche et du tri des déchets textiles. Nous développons également la fabrication de meubles en bois de palette (que nous récupérons gracieusement auprès de l'entreprise Graham Packaging).

Nous poursuivons cette année l'accompagnement à la santé des salariés en proposant des actions collectives sur les conduites addictives et la sécurité au travail.

Nous allons développer la formation notamment sur le savoir être et la réussite des entretiens.

## Développement du partenariat avec les entreprises du secteur :

Organisation d'événements au Fort de Leveau et démarchage commercial auprès des bailleurs sociaux et entreprises voisines pour la rénovation des bâtiments (peintures intérieure), nettoyage des locaux...

Le CCAS de Feignies est financé par le Département dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. En 2026, nous poursuivons notre projet « De l'insertion à l'emploi » subventionné par le Département du Nord.

Un parcours intégré, Insertion par l'activité économique (IAE) pour les bénéficiaires du RSA intégrant le chantier d'insertion du Fort de Leveau est financé à hauteur de 13 places.

Aussi, un Parcours intégré avec Plateau pluridisciplinaire pour les bénéficiaires du RSA suivis dans le cadre de leur Contrat d'Engagement Réciproque au CCAS de Feignies sera financé à hauteur de 50 places. Pour mener à bien ces missions, nous faisons intervenir une psychologue diplômée d'État et organisons divers ateliers collectifs notamment avec une sophrologue afin de lever les freins à la recherche d'emploi.

# PERSPECTIVES 2026

## L'accompagnement numérique :

Un conseiller numérique a intégré le CCAS en septembre 2021, après une formation de 4 mois. Il est mis à disposition des Finésiens pour les accompagner dans la transition numérique. Il a réalisé 919 entretiens.

En 2026, il poursuit les animations collectives sur l'utilisation de l'ordinateur, de la tablette, du téléphone portable et des logiciels notamment de traitement de texte et sur l'utilisation des sites incontournables comme Ameli.fr, France travail, la Caf... Il prévient les usagers des dangers d'internet (fraudes, arnaques, etc...) Il accueille également sur rendez-vous, les usagers afin de répondre à leur problématique individuelle.

## L'accompagnement des Familles dans le cadre du Programme de Réussite Educative :

Le PRE de Feignies vise, à travers sa programmation, à favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes en levant les freins tels que des problématiques de santé, des problèmes de comportement ou des problèmes dus au contexte socio-économique et/ou familiaux. Il a pour objectif, à travers sa programmation 2026, de :

- Permettre aux enfants et adolescents repérés et inscrits dans un parcours de réussite éducative de résoudre les problèmes scolaires, médicaux et sociaux qu'ils rencontrent,
- Soutenir la fonction parentale,
- Rendre la culture, les sports et la vie en collectivité accessible à tous.

En 2026, nous poursuivons le coup de pouce CLA (Club Langage pour les petits parleurs de Grande Section maternelle, repérés par les enseignants de Feignies).

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le



ID : 059-265902254-20260213-01\_2026\_13\_02-DE